

Mise en œuvre du Parcours éducatif de santé, quels leviers ?

- Entretien avec Sylvie Rasia -

« Nous avons fait le choix de cibler notre travail durant cette année scolaire sur la construction d'un outil d'accompagnement à destination des écoles de la circonscription. Un premier outil en cours de finalisation est une grille d'autodiagnostic portant sur le bien-être à l'école.

[...] Et notre chantier de travail reste encore complètement ouvert. »

Sylvie Rasia est Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de La Ferté sous Jouarre (77)

Afin de mettre en œuvre le parcours éducatif de santé (PES), quel rôle peuvent jouer les inspecteurs de l'Education nationale (IEN) ?

Le premier rôle de l'inspecteur est l'impulsion. Différents canaux sont mobilisables par l'IEN :

- réunions de directeurs
- entretiens de carrière dans le cadre des Parcours Professionnels Carrières et Rémunération (PPCR)
- dispositifs d'évaluations d'écoles
- plan de formation des enseignants (18 heures annuelles)
- pôle ressource

J'ai fait le choix en ce qui me concerne de m'appuyer sur le Pôle Ressource de la circonscription. Cette instance regroupe en effet des personnels et partenaires variés : formateurs de circonscription, enseignants ERDC¹, UPE2A², maîtres spécialisés, infirmières scolaires, médecins scolaires, ERSEH³, psychologues scolaires, partenaires MDS⁴... Dans un deuxième temps, les Directeurs d'écoles seront mobilisés dans le cadre d'une réunion de directeurs.

Le second rôle de l'IEN consiste à accompagner la réflexion des équipes dans le cadre des conseils des maîtres en appui sur les personnes ressources du Pôle Ressource de la circonscription. Nous avons choisi au sein de cette instance de concevoir et utiliser un outil d'autodiagnostic à destination des équipes enseignantes.

Il m'apparaît également essentiel d'assurer la continuité au collège dans le cadre du cycle 3. La réflexion s'inscrit dans le cadre des Conseils Ecole Collège.

¹ ERDC : Enseignant Ressource Difficultés de Comportement

² UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants, enseignants accompagnant les élèves allophones arrivant en France sans maîtrise de la langue

³ ERSEH : enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés

⁴ MDS : maison départementale des solidarités

Concrètement dans votre circonscription, quels dispositifs avez-vous mis en place pour favoriser l'implantation du parcours éducatif de santé (PES) ?

Dans le cadre du Pôle Ressource, nous avons fait différents constats :

- Certaines écoles sollicitaient des personnels tels que les infirmières scolaires, l'ERDC, la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ), etc, pour les accompagner dans la mise en œuvre d'actions ponctuelles thématiques en lien avec le PES : travail sur les émotions, le climat scolaire, l'hygiène bucco-dentaire, le sommeil, le harcèlement...
- La limite reste parfois difficile à poser entre le PES et le parcours citoyen ; les actions sont parfois ponctuelles sans réelle logique de parcours ; et la lisibilité pour l'IEN n'est pas forcément assurée.
- L'articulation avec les programmes (EPS, sciences) reste parfois à clarifier.
- Lors de la validation des projets d'écoles, nous avons également constaté avec mon équipe une augmentation des actions portant sur des thématiques telles que le climat scolaire, la gestion des émotions, le harcèlement...

Par exemple, dans l'une des écoles une infirmière scolaire a engagé un travail autour de la notion de parcours dans le cadre d'une expérimentation (programmation d'interventions ciblées sur une problématique pour chaque niveau de classe). Cette expérimentation a constitué un point d'appui pour engager la réflexion au sein du Pôle Ressource. Dans le cadre d'un questionnaire plus large sur la définition de la santé et sa mise en lien avec le bien-être, la focale est mise sur une thématique à chaque niveau (l'hygiène en grande section, le sommeil, le jeu, l'alimentation ou autre en CP, la pudeur en CE1 et CE2, la protection de la planète en CM1, la puberté et les émotions en CM2, internet, les réseaux sociaux et la prévention du harcèlement en sixième).

Nous avons donc fait le choix de cibler notre travail durant cette année scolaire sur la construction d'un outil d'accompagnement à destination des écoles de la circonscription. Des groupes de travail ont été mis en place pour conduire cette réflexion dans le but de présenter des outils cohérents lors de la réunion de rentrée des directeurs et de proposer un accompagnement des équipes enseignantes volontaires par l'un des membres du pôle ressource durant l'année scolaire prochaine.

Un premier outil est en cours de finalisation. Il s'agit d'une grille d'autodiagnostic qui sera présentée aux directeurs puis diffusée aux équipes enseignantes en début d'année avec une entrée portant sur le bien-être à l'école. Les questions permettent :

- d'identifier des signes éventuels de mal-être perçu chez certains élèves (désinvestissement scolaire, violence en cour de récréation, harcèlement...), et des causes envisagées (en lien avec certains lieux, déplacements, activités scolaires, relations, besoins fondamentaux...),
- de recenser les dispositifs pédagogiques ou actions spécifiques déjà mis en œuvre au sein de l'école,
- ainsi que les leviers dont elle dispose.

La réflexion se poursuit dans les groupes de travail sur des outils à destination des équipes enseignantes (définition du PES et de ses composantes, proposition de deux projets intégrables au PES à titre d'illustration et pouvant être mobilisés facilement). Leur finalisation pour diffusion est prévue dans le courant du premier trimestre.

Et plus spécifiquement, comment impulser au mieux la logique de parcours et de cohérence entre tous les niveaux de la scolarité des enfants et adolescents ?

Dans le cadre de notre réflexion au sein du Pôle Ressource, plusieurs pistes ont été évoquées :

- l'accompagnement des équipes enseignantes et la mise à disposition d'outils facilement mobilisables (travail en cours de finalisation),
- la construction à partir d'un **diagnostic des besoins** identifiés au sein de chaque école d'un **support programmatif** (en appui sur l'expérimentation actuellement menée sur une école évoquée ci-dessus et sur l'accompagnement des formateurs),
- le **lien avec le collège** pour assurer une cohérence dans le cadre du **conseil école collège** et en appui sur les **infirmières scolaires** (intervenant à la fois sur un collège et sur leurs écoles de secteur),
- la construction d'un **outil de suivi** (trace témoignant de l'avancée dans son PES).

Concernant ce dernier point, nous sommes encore en plein questionnement : un énième outil individuel ? la redondance avec d'autres traces en sciences, EPS... ? un outil collectif permettant l'articulation entre les cycles et entre l'école et le collège ? la cohérence au niveau d'un même secteur de collège ?... **Notre chantier de travail reste donc encore complètement ouvert.**

Pour aller plus loin

- [Promouvoir la santé des élèves dans les établissements scolaires - dossier](#). La santé en action, n°427. Santé publique France, mars 2014
- Eduscol. [Le parcours éducatif de santé](#)
- Eduscol. [Le parcours citoyen de l'élève](#)
- Ministère de l'Éducation nationale. [Etre inspecteur de l'Éducation nationale](#)